

AVIS PUBLIC

Avis est donné par la présente, que le calendrier ci-après, relatif aux dates et heures de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025 qui auront lieu au 135, rue Principale, Sainte-Claire, a été adopté à la séance du 2 décembre 2024.

- 13 janvier, 20 h
- 3 février, 20 h
- 3 mars, 20 h
- 7 avril, 20 h
- 5 mai, 20 h
- 2 juin, 20 h
- 7 juillet, 20 h
- 11 août, 20 h
- 2 septembre, 20 h
- 1^{er} octobre, 20 h
- 10 novembre, 20 h
- 1^{er} décembre, 20 h

DONNÉ À SAINTE-CLAIRE, LE 3 DÉCEMBRE 2024



Émilie Guillemette

Directrice générale/greffière-trésorière
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Émilie Guillemette, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public dans l'entrée de l'hôtel de Ville et de l'Église, le 3^e jour de décembre 2024.

En fait de quoi, je donne ce certificat, ce 3^e jour de décembre 2024.

La directrice générale/greffière-trésorière



Émilie Guillemette